



Abidjan, le **03 AVR 2018**

## COMMUNIQUE

Le Ministre de la Fonction Publique invite les membres du collectif dit « **Fonctionnaires suspendus à titre de mesure conservatoire par la note n°20/MFPRA/CAB du 07 janvier 2014** », à se présenter à la Sous-direction du Contrôle de la Direction de la Gestion Administrative des Personnels Civils de l'Etat, au plus tard le **20 avril 2018**, munis de leurs arrêtés d'admission à un concours de la Fonction Publique, de leurs arrêtés ou de leurs décrets de nomination dans un emploi, en vue de la régularisation de leurs situations administratives en application de **l'arrêt n°200 du 26 juillet 2017** de la Chambre Administrative de la Cour Suprême.

  
**Général Issa COULIBALY**  
Officier de l'Ordre National